



Programme du colloque international *Tracées de Jean Bernabé par le CRILLASH* et de *L'Hommage à Jean Bernabé par le CCEE*

Le colloque sur Jean Bernabé est organisé par le CRILLASH (Centre de recherches interdisciplinaires en lettres, langues, arts et sciences humaines) de l'Université des Antilles, en collaboration avec l'Equipe d'accueil 4080 de l'Université Paris-Sorbonne. Il aura lieu à l'amphithéâtre Hélène Sellaye, Faculté des lettres et sciences humaines, campus de Schoelcher, Martinique, les 25 (matin), 26 et 27 octobre 2017.

L'hommage à Jean Bernabé est organisé par le CCEE (Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement) de Martinique. Il aura lieu au 7 lotissement Bardinnet – Dillon, Fort-de-France, le 25 octobre 2017, en après-midi et en soirée,

Mercredi 25 octobre

Amphithéâtre Hélène Sellaye, campus de Schoelcher

8h 30. Liminaire

- 8h 30. Gerry L'Etang (Université des Antilles) : « Propos introductif »
- 8h 40. Gérard Lacom, (Président du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement – CCEE - de Martinique) : « Propos introductif »
- 8h 50. Allocution de Monsieur Président de la CTM (Collectivité territoriale de Martinique) ou de son représentant
- 9h. Allocution de Madame la Vice-présidente du Pôle Martinique de l'Université des Antilles
- 9h 10. Allocution de Madame le Doyen de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université des Antilles
- 9h 20. Marie-Françoise Bernabé et Patrick Odent-Allet (Université des Antilles) : « Jean Bernabé : un intellectuel ouvert sur la société civile »

9h 50-10h 10. Pause café

10h 10. Conférence inaugurale

Dennis Philps (Université Toulouse Jean Jaurès) : « Jean Bernabé visionnaire : cognition et submorphémique en créole et dans la langue en général »

Lors d'un colloque portant sur la submorphémique organisé à l'Université Toulouse Jean Jaurès en octobre 2011, Jean Bernabé a communiqué sur *bl-* dans les onomatopées créoles *blip*, *blo*, *blogodo*, etc. dont les sens renvoient à la notion de « rapidité » ou de « brutalité ». D'après lui, l'étude de submorphèmes tels que *bl-* en créole relève non pas de l'arbitraire du signe linguistique, mais de l'iconicité et de l'indexicalité, qui constituent des caractéristiques non saussuriennes du signe, justifiant ainsi une approche cognitive de la langue en général, et du créole en particulier. Quatre ans plus tard, Bernabé affirme notamment, dans « Approche cognitive du créole martiniquais », que la perspective cognitive remet partiellement en cause la conception saussurienne du signe linguistique, et que rien n'interdit, s'agissant des langues créoles, de considérer certains submorphèmes comme des pré-morphèmes, et inversement. C'est cette voie intellectuellement novatrice qu'il a commencé à tracer pour le créole, savoir la jonction entre cognition et submorphémique, que nous nous proposons d'explorer.

11h 05. Communications

- 11h 05. Corinne Mencé-Caster (Université Paris-Sorbonne) : « Jean Bernabé ou l'inquiétude étymologique »

Dans cette communication, il s'agira d'examiner la manière dont le souci étymologique a constamment travaillé et modelé la pensée de Jean Bernabé, le conduisant progressivement à privilégier l'approche cognitiviste, selon une dimension comparatiste qui signe également son inscription dans le champ de l'éco-linguistique.

- 11h 45. Philippe Chanson (Université de Louvain-LAAP / Université de Genève) : « De la Quête des *gangans* au Partage des ancêtres. Une tracée palimpseste de Jean Bernabé »

Cette communication reviendra sur un des romans de Jean Bernabé jusqu'ici peu exploité, titré de la géniale formule : *Partage des ancêtres*. Écrite dans le prolongement d'*Éloge de la Créolité* et portée par un souffle expérientiel, intellectuel et militant tonique, cette narration complexe découvre une série de personnages dont les histoires parallèles, entrecroisées, superposées, se décryptent petit à petit, par grattages successifs à la façon d'un véritable palimpseste. Que nous apprennent-elles ? Qu'à travers l'embrouillamini d'une geste familiale marquée par l'imprévisible, on ne peut se fier aux seules apparences phénotypiques. Au point qu'une blancheur physique et mentale peut être parfois bien plus foncée qu'on ne le pense, au même titre qu'une négritude peut bel et bien décacher de gros zestes de blanchitude ! Par quoi le véritable fil d'une dite « généalogie » désireuse de dépasser les quêtes d'identités-filiations aussi fantasmées que dangereusement essentialistes, ne peut être finalement suivi que dans la totale redécouverte, au dedans de soi-même, d'un nouvel état d'esprit ouvert aux genèses multiples et diverselles des appartenances, autrement dit se prêtant à partager ses ancêtres comme à en faire don. N'est-ce pas là désormais « la condition d'une cohabitation nouvelle des peuples et des cultures » ? « La vraie exigence moderne » ? Car c'est bien à une véritable décolonisation mentale que Jean Bernabé nous convoque.

Reste à savoir ce qu'il entend exactement sous « partage des ancêtres ». Pour y répondre, nous nous pencherons bien entendu sur son roman éponyme, non sans découvrir cependant que nombre de ses contributions *postérieures* en ont repris la formule en y (r)ajoutant à chaque fois un petit commentaire et des qualificatifs choisis, tant pour expliciter son sens que pour l'étendre et l'enrichir. Et plus encore, puisque quelques textes cette fois *antérieurs* au récit, seront propres à dévoiler avec surprise l'origine et l'originalité de sa formule.

12h 25–14h. Pause déjeuner

14h.

Hommage à Jean Bernabé

Par le CCEE - Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement

(Au 7 lotissement Bardinnet, Dillon, Fort-de-France)

14 h-18 h. Interventions et témoignages :

- Accueil par Gérard Lacom, Président du CCEE

- Hommage musical :

Dominique Massol, ancien Président de la Commission Culture du CCEE accompagné de Lina Massol

- Ouverture :

Jean Claude William, ancien Vice-Président du CCEE et Président honoraire de l'UAG

- Témoignages :

. Emmanuel Jos, ancien Président de la Commission Culture du CCEE et Professeur émérite des Universités

. Claude Petit, Vice-Président du CCEE

- Hommage musical :

Pierre Dru : chants et tambour

- Témoignages de militants de la cause créole à ses côtés :

Raphaël Confiant, Yvon Bissol (Texte de Térèz Léotin), Roger Ebion, Kolo Berst, témoignage vidéo du poème de Josette Miatekela, Patrick Chamoiseau, Josette Massolin, René Louise (lu par Joby Bernabé), Marie-José Saint-Louis, Karin Gendrey, Daniel Bardury, Joby Bernabé, Jude Duranty, Robert Saé, Roland Jean-Baptiste-Edouard

- Déclamation :

Dédé Saint-Prix en vidéo

- Animation musicale :

Groupe Tafia Kanfré

18 h. Vernissage de l'exposition « Itinéraire d'un défenseur infatigable de la langue et de la culture créoles », présentation d'œuvres de Victor Anicet, René Louise et Bertin Nivor

Cette exposition sera visible jusqu'au lundi 6 Novembre 2017

Jeudi 26 octobre

Reprise du colloque, amphithéâtre Hélène Sellaye, campus de Schoelcher

- 8h 30. Raphaël Confiant (Université des Antilles) : « De la "déviance maximale" à la "langue indigène du récit" ou Jean Bernabé, le fabricant de concepts »

« Déviance maximale », « langue indigène du récit », « double continuum-discontinuum », « diglossie multipolaire », « langue matricielle », « bannzil kréyol », « lexique à trous » et bien d'autres, autant de concepts que Jean Bernabé, à la fois grammairien, linguiste, sociolinguiste, analyste littéraire et essayiste a forgé tout au long de ses quelques quarante années d'activité intellectuelle et universitaire. Il s'agira pour nous d'essayer de comprendre les mécanismes grâce auxquels, tout en s'appuyant sur les grands textes scientifiques européens et nord-américains, il s'est efforcé de fonder, avec la plus grande rigueur, une conceptualité créole ou, à tout le moins, adaptée à la réalité des aires créolophones. Nous montrerons également comment J. Bernabé a, au fil du temps et à l'épreuve de ses différentes confrontations avec la communauté internationale des créolistes, su réviser ses propres concepts

(la « déviance maximale » devenant, par exemple, « la déviance optimale »), faisant preuve par là d'une rare souplesse intellectuelle. Enfin, nous examinerons les pistes qu'il a ouvertes dans des secteurs clés de la créolistique afin d'en montrer la grande fécondité.

- 9h 10. Romuald Fonkoua (Université Paris-Sorbonne) : « Retours sur les "manifestes créoles" de Jean Bernabé ou de l'art consommé de la polémique »

Jean Bernabé était sans doute bien connu pour sa maîtrise de l'art polémique. En explorant les figures de celui-ci dans son œuvre, on tâchera de montrer les différents aspects, raisons et visées de cet art qui, depuis *Le manifeste de la créolité* (1989) jusqu'à *La dérive identitaire* (2016) en passant par *La France, pays de race blanche. Réponse à Madame Nadine Morano* (2016) a nourri le linguiste et grammairien créole. Cette communication tentera de dessiner la figure polémiste de Jean Bernabé en insistant tout particulièrement sur l'utilité de sa démarche dans la constitution toujours vigilante d'un art et d'un faire littéraire, d'un savoir et d'un être politique.

- 9h 50. Jean-Luc Bonniol (Aix-Marseille Université) : « La créolisation, antidote à l'identitarisme »

En 2016, Jean Bernabé a rassemblé ses dernières forces intellectuelles pour publier un essai intitulé *La dérive identariste*, dans lequel il s'élevait avec force contre un certain laxisme dans l'usage du terme identité et sonnait la charge contre son instrumentalisation politique. Cette communication entend revenir, dans un premier temps, à la suite de Jean Bernabé, sur les ambiguïtés de la notion d'identité, dont la compréhension essentialiste (opposée à une compréhension fluide et circonstancielle) nourrit la fixité identitaire. Dans un second temps, on fera le lien entre l'argumentation de Jean Bernabé sur ce thème et son engagement au long cours dans la promotion de l'idée de créolisation. Celle-ci peut apparaître en effet comme un modèle de gestion d'une diversité fondatrice et du rapport à l'Autre, permettant de résoudre une tension interne marquée par la confrontation permanente de schémas contradictoires orientant les comportements des individus. Le « miracle » de la créolisation semble résider avant tout dans cette possibilité d'échapper aux impasses de l'identification ethnique d'une réalité culturelle plurielle.

10h 30-10h 50. Pause café

- 10h 50. Hector Poulet (Guadeloupe) : Il nous appelait « manmay » : de Gérard Lauriette à Jean Bernabé »

Deux *bailleurs d'étincelle*. Si Gérard m'a communiqué la certitude qu'il existait une étincelle de lumière dans la culture populaire, Jean m'a fait comprendre qu'il fallait chercher cette lumière avec persévérance, sans forfanterie ni attendre d'autre récompense que la joie du travail accompli et sans même la certitude de l'avoir trouvée.

Rien ne me prédestinait à l'étude de la langue et de la culture du petit peuple. Bien au contraire, mon origine de colonisé privilégié, enfant d'instituteurs, agents de la colonisation, aurait dû me conduire directement à la case prison de l'aliénation, autrement dit, à l'Asile des fous où se trouve nombre de mes concitoyens.

Lorsque dans la rue les gens me saluent avec un certain respect où je décèle même de l'affection pour « *ce que vous avez fait pour le créole* », je me dis que je dois cette reconnaissance à mes deux *bailleurs d'étincelle*.

A propos de Jean, si j'étais un grand fabuliste, j'aimerais écrire une belle fable que des enfants réciteraient encore pendant des siècles, je l'aurais intitulée : « Le Bailleur d'étincelle et la Pomme de discorde ».

Je commencerais ainsi :

Il est des humains comme des étoiles

Certains éclairent nos nuits alors qu'ils ne sont plus.

Si j'étais un grand romancier, je vous écrirais volontiers la fabuleuse histoire du « Jehan sur l'île Liliput »

N'étant ni fabuliste ni romancier, je me contenterai de conter ma petite histoire : Comment Jean Bernabé m'a fait créoliste malgré lui.

- 11h 30. Robert Fontes (Guadeloupe) : « Voix verte de Jean Bernabé. Contre une décréolisation en pays créolophone : de la TPE (très petite entreprise) au laboratoire et à la fabrique du créole »

Lycée Carnot de Pointe-à-Pitre / Centre Universitaire des Antilles et de la Guyane. 1975.

Des étudiants (martiniquais, guyanais, haïtiens, guadeloupéens) participent aux cours de linguistique d'un jeune professeur agrégé de grammaire. Il s'appelle Jean Bernabé.

Une Unité de Valeur intéresse bon nombre d'entre eux : « linguistique créole ». C'est la première fois que le créole est enseigné à l'université Antilles-Guyane. C'est le début d'une formidable aventure.

Un groupe de recherches est créé à l'initiative de Jean Bernabé, avec Donald Colat-Jolivière, Hector Déglas, tous deux professeurs de lettres et fortement impliqués dans le développement du créole en Guadeloupe. Apparaît alors le Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone (le G.E.R.E.C) qui peut être considéré à l'époque comme une Très Petite Entreprise. La recherche sur le créole se développe avec le concours des étudiants. Au sein de la TPE naît un mode de travail et de production. *Mofwaz* est lancé et rend compte du travail en cours. *Fondal Natal* est en cours d'élaboration... les outils viennent de partout : des ouvriers, les étudiants, des praticiens-chercheurs

Une révolution est en marche.

Au fil des années, la TPE se transformera en « multinationale » avec beaucoup de collaborateurs : doctorants, chercheurs, docteurs, « inspecteurs » du créole, etc.

De la très petite entreprise des années 1975, on est arrivé à ce laboratoire, cette fabrique du créole dont Jean venait d'esquisser les contours quelques semaines avant son départ.

Ma communication sera en quelque sorte un témoignage du travail réalisé par Jean Bernabé (forcément partiel) au cours des nombreuses années que nous avons passées ensemble, lui et moi.

- 12h 10. Stella Cambrone-Lasnes (Université de Franche-Comté) : « Internet, un espace de commercialisation du roman antillais francophone »

À l'ère du numérique, Internet représente la plus grande librairie au monde. Une part essentielle de l'existence d'un livre se joue désormais sur la toile. Comment y est organisée la promotion du roman antillais francophone ? Dans quelle mesure contribue-t-elle à réactiver des clichés et images stéréotypées des Antilles françaises pour capter l'attention du lectorat cible ? Quelles stratégies sont mobilisées pour transformer ce dernier en client potentiel ?

Pour y répondre, nous procéderons à une analyse socio-discursive des argumentaires de présentation d'œuvres littéraires d'auteurs antillais contemporains, tout en s'appuyant sur les travaux de l'analyste littéraire, Jean Bernabé, pour qui « la langue identitaire traditionnelle des Antilles ne pouvant assurer avec succès l'exercice de la littérature, l'usage du français [s'est imposé] alors comme langue littéraire, mais au prix d'un tribut qui en est la créolisation » (Bernabé, 1997 : 58). De l'objet littéraire à l'étude des représentations en passant par le marketing de contenu et les spécificités du e-commerce, cette étude propose une contribution à la réflexion sur la commercialisation du roman antillais au moyen d'Internet et la problématique de la réception des textes francophones dans un monde globalisé.

12h 50–14h 50. Pause déjeuner

- 14h 50. Renauld Govain (Université d'Etat d'Haïti) : « La graphie du créole haïtien à l'épreuve du sandhi »

La graphie du créole haïtien (CH), promulguée le 31 janvier 1980, est d'ordre phonographique (établissant des correspondances quasi-fidèles (Vernet 1980, Dejean 1977) entre les unités phoniques et leur représentation graphique. Partant de ce principe, elle est *transparente*, *biunivoque*) et construite selon le principe de la *déviance maximale*. Elle provoque depuis quelques années un débat, comme aux Antilles, si l'on se réfère aux dernières publications de J. Bernabé (2013a, b ; 2017). Elle est acceptée et intériorisée mais semble problématique quant à la prise en compte des éléments hérités du français issus du phénomène de sandhi, tels, par exemple,

/ɛ̃nɑ̃/	: 1 an (un an) ;	/twazɛ/	: 3 è (trois heures)
/katrɛ/	: 4 è (quatre heures) ;	/nevɛ/	: 9 è (neuf heures) ;
/dezɑ̃/	: 2 an (deux ans) ;	/dezɔmpɛdi/	: 2 òm pèdi (deux perdants)
/ɑ̃najiti/	: « an Ayiti » (en Haïti) ;	/ɑ̃nalmay/	: « an Almay » (en Allemagne)
/ozɑ̃ti/	: « o z Anti » (les Antilles) ;	/ozetazini/	: « o z Etazini » (aux États-Unis)

C'est que le traitement de ces éléments convoque un niveau sophistiqué du fonctionnement de la langue qu'est la phonologie avec laquelle l'orthographe, en général, entretient d'étroits rapports. Il fait appel à des

règles plus complexes que celles proposées dans la graphie officielle du CH et pour laquelle on sent maintenant la nécessité d'une réforme. Or, la graphie phonographique ne facilite guère la prise en compte des éléments résultant d'un sandhi (Burov, 2013).

Cette communication fait l'examen de la graphie du CH et débouche sur une proposition orthographique raisonnée quant à la prise en compte des éléments hérités du sandhi en français.

- 15h 30. Jo-Anne Ferreira (Université des West Indies) : « L'usage de la graphie créole à Trinidad-et-Tobago »

L'île de Trinidad, créolophone depuis du 18^{ème} siècle et lieu d'apparition de la première grammaire du créole français antillais, a commencé à perdre sa place dans la créolophonie au début du 20^{ème} siècle. Jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle pourtant, le créole français était la langue maternelle de la grande majorité des Trinidiens et était aussi devenu la *lingua franca* d'une population de plus en plus multilingue.

Depuis la publication de John Jacob Thomas (1869), la représentation orthographique de la langue créole a été - et est toujours - soumise à la connaissance du français et de l'étymologie française, aux interférences de la phonologie anglaise et créole anglaise (à celles de l'orthographe de l'anglais) et aux préférences individuelles. En 1990, près de deux décennies après l'introduction de la norme GEREC-1 de Bernabé, Carrington (un Trinidien travaillant sur le st-lucien) et ses collègues de l'Université des West Indies, utilisent le système d'orthographe GEREC pour un cours basé sur le st-lucien, en utilisant des matériaux conçus par Carrington et Valdman et enseignés par des Martiniquais venus lors d'un échange avec l'UAG. Les étudiants de ce cours apprennent le GEREC-1 (le GEREC-2 n'est pas encore pratiqué) et l'utilisent dans leurs publications, présentations et dans les médias sociaux. Cependant, ces étudiants représentent bien moins de 1% de la population du pays. La connaissance de ce système graphique n'a donc pas pénétré la conscience de la grande majorité de la société trinidadienne, de sorte que les chercheurs qui ne sont pas linguistes, de même que les praticiens de la culture, les journalistes et la société environnante, se tournent vers le français central / le parisien standard du 21^{ème} siècle, dans une approche étymologique donc, pour écrire le créole. Afin que Trinidad reprenne sa place dans la créolophonie, et pour comprendre son importance sociohistorique, socioculturelle et sociolinguistique dans la région, l'orthographe proposée par Bernabé est importante. Elle l'est plus encore pour « donner » au créole trinidadien une identité linguistique en établissant son indépendance par rapport au français moderne chez ses utilisateurs.

Cette communication examinera les attitudes linguistiques, les tentatives actuelles de représentation orthographique des mots créoles, le rôle de l'Université des West Indies, de la Société de linguistique des Caraïbes et d'autres organisations, de même que la voie à suivre pour une véritable identité et intégration régionales.

- 16h 10. Marie-José Saint-Louis (Université des Antilles) : « Variations graphiques de Jean Bernabé »

Je vais proposer d'analyser par l'exemple les particularités du système orthographique préconisé par Jean Bernabé et le GEREC en présentant les différents ajustements apportés au fil des ans.

La première mouture, appelée *Standard GEREC 1*, a été élaborée et proposée aux usagers de la langue (enseignants, écrivains, autres...) dès 1975. Ce système rejetait la graphie étymologique, trop imprévisible.

La force du standard 1 était d'être basée sur l'API (ainsi, à un phonème correspond un unique graphème) et d'être abordable tant pour un créolophone francophone que pour un créolophone anglophone.

Mais s'agissait-il à l'époque d'une proposition provisoire ? expérimentale ?

Il semblerait que oui car le temps et la réflexion ont fait émerger les limites d'une telle graphie. Ces critiques ont émané de Jean Bernabé lui-même qui a vu dans cette proposition une limitation de l'aisance de la lecture.

L'invariance graphique proposée s'est avérée doublée d'une invariance morphologique (cf la conjugaison) non propice à une fluidité de lecture.

L'espagnol, comme l'italien ou le latin ont une graphie proche du standard 1 mais ont des variations morphologiques ; Le français et l'anglais ont des variations graphiques doublées de variations morphologiques. Le créole n'ayant ni l'une ni l'autre, s'avère d'après JB freiné dans la fluidité de lecture qui n'est pas un simple décodage (Bentolila, 1996)

Ceci a conduit notre éminent créoliste à proposer le *Standard II* (2001) pour amender le système de graphie initial et ainsi faciliter la lecture.

Cette copie corrigée a été largement diffusée dans l'enseignement en Martinique, mais étrangement pas en Guadeloupe ni en Guyane.

Puis, *in fine*, arrive le *Standard III* (2013) qui n'a pour l'heure pas encore été largement adopté ni ici ni ailleurs, par frilosité peut-être, et qui ne représente pas une fin en soi pour son auteur, mais plutôt une porte ouverte à toutes les autres réflexions et recherches qui serviront le créole, car servir le créole, c'était bel et bien la préoccupation numéro 1 de Jean Bernabé dans sa démarche de promotion de cette langue.

- 16h 50. Michel Dispagne (Université de Guyane) : « Approche des phénomènes linguistiques en contextes sociodiglossiques »

La présente communication est centrée sur la question de la langue et de sa pratique dans des espaces créolophones. Elle abordera dans le sillage des réflexions développées par Jean Bernabé dans son ouvrage fondateur *Fondal-Natal*, à travers la notion de « hiérarchisation des compétences » et de celle de « compétences linguistiques perforées », des éléments favorisant la visibilité et la singularité de l'identité créole du locuteur, sujet et acteur. Plus précisément, cette question langagière et culturelle, nous entendons l'inscrire par l'observation de faits indiquant sa complexité, d'autant que cette approche n'interroge pas un monolinguisme et sa pratique, ni un bilinguisme individuel réduit à la parlure de la langue mais plutôt un bilinguisme sociétal (John Gumperz, 1968) opérant à travers l'usage des pratiques collectives des deux langues, créole et français au sein de ces espaces où le code-switching est à l'œuvre (Marielle Rispail, 2003).

L'exposé présentera en premier lieu un état des lieux de cette pratique bilingue en contexte créolophone, puis abordera en second lieu une exploration plus fine de corpus significatifs. En dernier lieu, l'exposé envisagera quelques pistes de réflexions et d'actions à même de réduire voire de neutraliser au maximum des obstacles altérant la structure linguistique de chacune des langues et de leurs effets nuisibles sur la pratique langagière des locuteurs qui en font usage.

- 17h 30. Stéphane Térosier (Université de Montréal) : « Interactions temps-modalité en créole martiniquais »

Cette communication vise à évaluer, à la lumière des récents développements de la syntaxe générative, l'analyse des modaux du créole martiniquais (CM) par Jean Bernabé (1983). Selon lui, il ne s'agit pas d'auxiliaires mais de semi-auxiliaires. À partir de l'étude des interactions des modaux avec le temps et l'aspect, je mets en évidence le fait que tant les modaux épistémiques que les modaux radicaux sont des verbes lexicaux. Ceci vient valider les conclusions de Bernabé. De surcroît, je démontre que l'on ne peut faire appel à la hiérarchie fonctionnelle de Cinque (1999) pour rendre compte du fait que les modaux épistémiques ne peuvent être sous la portée de T. M'inspirant de Zagana (2008) et adoptant une approche minimaliste, je propose que lorsque T possède des traits ininterprétables, le modal reçoit une interprétation épistémique. S'il possède des traits interprétables, on obtient alors une lecture déontique.

- 18h 10. Max Belaise (Guadeloupe) : « La créolistique saisie par la question du sujet : l'intuition de Jean Bernabé »

Selon E. Benvéniste : « C'est dans et par le langage que l'homme se constitue comme sujet ; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l'être, le concept d' "ego". »

Jean Bernabé n'a pas manqué de poser la question du sujet en articulation avec la pensée de Saussure, de Benvéniste et d'autres *mapipi* de la linguistique. En effet, le créoliste martiniquais installe le sujet dans un étroit rapport à la langue. Sa position de principe : « Le sujet, autre marque de bi-ubiquité, est dans la langue et la langue dans le sujet. Ce dernier est aussi dans la culture et la culture est en lui ».

Cependant, comment émerge ce sujet dans un contexte de violence qui lui a nié toute existence ? Objectivement, l'homme créole, qui a intériorisé l'idée selon laquelle la langue créole serait langue de la misère et de l'arriération – comme le déclare l'homme de sciences (du langage) –, peut-il s'affirmer comme sujet par l'appropriation de celle-ci ? Quel rôle assigne-t-il à la transmission en tant que processus de construction de la personne comme sujet ?

Notre préoccupation est d'appréhender ce dernier sous les angles de la langue et de la culture créole. L'exégèse de la pensée du linguiste-créoliste qui objective cette phénoménalité (de la subjectivité) peut nous permettre d'atteindre cet objectif.

Vendredi 27 octobre

Poursuite du colloque, amphithéâtre Hélène Sellaye, campus de Schoelcher

- 8h 30. Ralph Ludwig (Université Martin-Luther de Halle-Wittenberg) : « Jean Bernabé et la réflexion écologique : changements de paradigme dans la créolistique ? »

Ainsi que l'explique Robert Fontès dans sa préface aux *Prolégomènes à une charte des créoles* de Jean Bernabé (K. Éditions 2013), ce penseur engagé a parcouru un long chemin menant du débat sur orthographe créole des années 1970 à la réflexion sur l'ancrage multiple des langues créoles, réflexion qu'il a appelée « écologique » dans son traité *Obidjoul* (Éditions Le teneur 2013). Ce parcours est révélateur d'une évolution épistémologique complexe de la créolistique.

Nous approfondirons quelques notions centrales de la « linguistique écologique », à partir de l'ouvrage récent de : Ralph Ludwig, Peter Mühlhäusler et Steve Pagel, eds., *Linguistic ecology and language contact*, Cambridge University Press 2017.

- 9h 10. Daniel Bardury (Université des Antilles) « Jean Bernabé : une approche rénovée de la créolistique BLF »

Comme nous le savons bien, l'apport de Jean Bernabé à l'étude des créoles à base lexicale française (BLF) est fondamental. En disant cela, nous voulons signifier tout particulièrement le fait que Jean Bernabé a été à l'initiative de l'application de l'approche cognitive à l'étude des créoles à base lexicale française. Cette approche cognitive permet au linguiste de dépasser l'analyse topologique et géométrique des faits de langues afin d'accéder à une analyse fonctionnelle de ces mêmes faits de langue. Cette même approche cognitive nous conduit à avoir une meilleure compréhension de phénomènes de contact de langues en milieu diglossique « créole-français », tels que « décréolisation qualitative », « écosystème linguistique », « métaphorisation ». Par ailleurs, la grammaire cognitive permet de mettre en évidence les mécanismes producteurs de règles en néologie, attendu que l'activité néologique ne relève pas de l'arbitraire mais de la motivation. Le développement de cette approche grammaticale favorise la perception et l'appropriation des potentialités lexicogéniques du créole, ce qui est de nature à réorienter le profil de standardisation de cette même langue. Jean Bernabé a aussi intégré dans son propos cognitif les apports de la submorphémique, discipline qui se propose d'étudier toute manifestation lexicale ou grammaticale d'éléments récurrents plus petits que le morphème, réputés jouer un rôle dans l'élaboration du sens. Avec Jean Bernabé donc, les créoles BLF s'observent dans le miroir de l'iconicité, de l'indexicalité et de la submorphémique.

- 9h 50. Robert Damoiseau (Université des Antilles) : « Du créole au français. Pour une didactique contrastive créole-français »

Les études comparatives des deux systèmes linguistiques, d'une part le créole, d'autre part le français, ont occupé une part importante dans les travaux menés au Gerec, puis au Crillash, sous la direction de Jean Bernabé. Outre leur intérêt théorique, ils constituent un apport essentiel à la réflexion sur la didactique des deux langues en usage en pays créolophones.

Ainsi, plusieurs chercheurs du Crillash, dont Jean Bernabé lui-même, ont été amenés à participer, dans les années 2012-2013, à des sessions d'information organisées à l'intention des enseignants par le Rectorat de la Martinique.

Dans le prolongement de ces travaux, on montrera, à partir de six points de syntaxe centraux, comment l'analyse du fonctionnement du créole peut contribuer à renforcer la démarche pédagogique des enseignants de créole et de français.

10h 30–10h 50. Pause café

- 10h 50. Cécile Bertin-Elisabeth (Université des Antilles) : « Onomastique et créolité dans les romans de Jean Bernabé »

Comment Jean Bernabé, co-auteur du très célèbre *Eloge de la Créolité*, met-il en pratique ses positionnements théoriques dans ses romans ? En quoi l'onomastique, c'est-à-dire l'étude des noms des personnages des romans de Jean Bernabé, nous permet de mieux comprendre l'approche de la diversité chez ce très grand penseur martiniquais ?

- 11h 30. Charles Scheel (Université des Antilles) : « Un roman ? Mode narratif et genre littéraire de *La Malgeste des mornes* de Jean Bernabé »

La Malgeste des mornes est le troisième des quatre ouvrages estampillés « romans » publiés par Jean Bernabé entre 2002 et 2008. C'est aussi le dernier volume de ce qui se présente manifestement comme une trilogie, puisqu'il partage bien des traits avec les deux premiers, *Le Bailleur d'étincelle* et *Partage des ancêtres* : un même narrateur, Joël Barthélemy, qui se propose de raconter successivement la vie des membres d'un petit groupe d'amis, soudé par des origines communes dans une île des Antilles, leur formation universitaire à Toulouse, et des engagements politiques autour de la créolité et de valeurs syndicalistes et écologistes. Ces romans, rédigés dans une langue très riche – baroque à plus d'un titre – n'ont connu de succès ni critique ni commercial. On essaiera de comprendre pourquoi, en démêlant l'écheveau de la construction particulièrement complexe (notamment en termes de posture narrative) du volume final de la trilogie.

- 12h 10. Maurice Belrose (Université des Antilles) : « *Le bailleur d'étincelle* (2002) de Jean Bernabé : naissance d'un romancier et accouchement d'une œuvre »

Dans cette communication, l'attention sera attirée d'emblée sur les troublantes similitudes existant entre *Le bailleur d'étincelle* (2002) de Jean Bernabé et *El bazar de los idiotas* (1974) du Colombien Gustavo Álvarez Gardeazábal, disciple de Gabriel García Márquez. Dans ces deux œuvres pleines d'humour sont narrés en effet les incroyables « miracles » que, grâce au pouvoir magique de leur pénis et à leur fluide mental, réalisent respectivement Lorimer Printemps et une paire d'idiots.

Notre étude portera certes sur l'histoire narrée, en l'occurrence les invraisemblables aventures de Lorimer Printemps, appelé aussi Pè Lorimè, et sur ce qu'elles sont susceptibles de révéler quant aux prétendus problèmes psychologiques, voire psychiques, liés au sexe dans la société martiniquaise du XX^e siècle. Mais il y sera aussi et surtout question des procédés narratifs utilisés par Jean Bernabé ; de la structure singulière de *Le bailleur d'étincelle* et de sa division en « ballants » - terme énigmatique - ; de la confusion qui s'y opère entre auteur présumé et narrateur ; de la distinction qui y est faite entre « récit » et « roman » ; de l'intérêt porté à la langue et à la culture créoles, ainsi qu'à la cohabitation entre français standard, créole et français régional.

12h 50–14h 50. Pause déjeuner.

- 14h 50. Laura Carvigan-Cassin (Université des Antilles) : « Jean Bernabé : transmission d'une créolité en dialogue interculturel avec une littérature-monde »

« *La créolité [...], son domaine, c'est le langage. Son appétit : toutes les langues du monde* ». Lorsqu'en 1989, les écrivains martiniquais Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant publient *Éloge de la créolité* et dessinent un nouvel horizon culturel pour la Caraïbe francophone, créolité, communauté, mondialité et créativité s'agrègent et suggèrent un modèle identitaire pour le monde contemporain.

Jean Bernabé, linguiste, écrivain et pédagogue de renommée internationale, engage le texte postcolonial dans une démarche commune, véhiculant un questionnement d'ordre éthique laissant transparaître l'évolution des idéologies. S'il est vrai qu'*Eloge de la créolité* contient un capital symbolique qui semble inviter à une réflexion sur les concepts d'homination, de créolisation et de mondialisation et définit des perspectives suivant lesquelles « le partage des ancêtres » influe sur les relations, c'est l'ensemble de l'œuvre de Jean Bernabé qui produit un « effet-manifeste » ayant pour fin d'inaugurer, légitimer et défendre un projet esthétique.

La mosaïque définie par le créoliste insuffle une migration des imaginaires. Il s'agit dès lors d'interroger la pensée de cet intellectuel engagé dans l'analyse de l'usage de la langue mais ne s'alliant pas de manière

effective à la révolution copernicienne initiée en 2007 par 44 voix marginales, contestataires et offensives, signataires du *Manifeste pour une littérature-monde en français*.

A l'aune d'une étude de l'œuvre du théoricien fondal-natal, la littérature-monde inviterait-elle à bousculer à nouveau les symbolismes et représentations que dépoussiérait jadis la créolité ?

- 15h 30. Myrtô Ribal-Rilos (Université de Guyane) : « Langue et singularité de la création littéraire en espace créolophone, Caraïbe et Amérique du sud »

Longtemps, la question de la création littéraire et ses stratégies, de Kafka à Duras, ont préoccupé les critiques et autres chercheurs. S'agissant des écrivains créolophones de la Caraïbe et d'Amérique du Sud, la création est profondément marquée par le choix de la langue. Entre autres, l'écriture poétique, romanesque, est émotion et ressenti. La langue est assignée à la restitution pleine des nuances et de l'épaisseur même du temps renfermé dans les mots. Avant 1975 et les travaux de Jean Bernabé, du Gerec puis du Crillash, sur le créole et son usage en littérature, la question de la littérarité de cette langue n'avait pas suscité d'intérêt majeur. Aujourd'hui, depuis les layons tracés par le linguiste et écrivain Bernabé, un autre regard peut être porté sur la question, en s'appuyant sur les travaux liés à la lexicographie et à l'enrichissement de la lexicologie, grâce parfois à une recherche quasi archéologique de lexèmes. Par ailleurs, d'autres travaux concernant le concept d'écologie des langues ont également un impact sur la création littéraire. Pour illustrer ces faits, nous proposons une incursion dans le domaine de la création littéraire guyanaise. Afin de déterminer en quoi les pratiques littéraires du poète E. Stéphenson, méritent d'être interrogées en lien avec les deux axes précédemment énoncés, à savoir la lexicologie et son archéologie ainsi que l'écologie linguistique.

Dans le prolongement des travaux sur la littérarité du créole, et plus largement à propos de la création littéraire, suite à l'observation de la présence du schème *fè nwè/fè klè*, il nous a paru intéressant, sinon de vérifier l'hypothèse que ce schème est récurrent dans les productions, mais au moins de constater sa présence et de l'étudier dans au moins deux textes, et d'en citer d'autres. En effet le concept *fè nwè/fè klè* qu'avait développé Jean Bernabé, apparaît dans maints textes de façon récurrente comme un schème matriciel qui renvoie métaphoriquement à la rupture initiale, celle qui plonge les Hommes de l'intense lumière de l'Afrique à l'ombre de la cale du négrier, les jeux d'ombre et de lumière en terre caraïbe et sud-américaine n'étant que prolongement indéfini et répétition.

- 16h 10. Elodie Cocotte (Université des Antilles) : « Pour une poétique de la traduction de *Partage des ancêtres* de Jean Bernabé »

L'une des missions capitales des auteurs de la Créolité à travers leurs œuvres, est de « *témoigne(r) à la fois de la Créolité et de l'humaine condition* ». La langue d'écriture de cette littérature est empreinte d'une dynamique interlinguistique dont le point d'ancrage s'articule autour du français et du créole. *Partage des ancêtres* s'inscrit parfaitement dans cette dynamique. En effet, le jeu de brouillage opéré par la francisation de termes créoles, l'habillage créole de termes français, l'usage synchronique et diachronique de la langue française définissent la langue d'écriture de *Partage des ancêtres*.

Face à ce travail d'orfèvre sur la langue, sur quelles modalités traductives le traducteur peut-il se reposer pour réaliser une traduction qui tienne compte du projet d'écriture de cette œuvre ?

La visée de cet article sera de proposer des pistes et des solutions concrètes qui aiguilleront les traducteurs dans leur démarche traductive. Le choix de la variation de la langue standard comme langue cible et le statut du traducteur comme créateur sont les principaux axes que nous développerons après avoir réalisé une analyse descriptive de la langue d'écriture de *Partage des ancêtres*.

Il est assurément fondamental de mener une réflexion théorique et pratique sur les modalités traductives des littératures issues du courant de la Créolité afin de leur accorder une plus grande visibilité.

- 17h. Amandine Forgeront (Université des Antilles) : « La grande drive de Chimène : entre croyance et réalité »

Chimène, personnage éponyme de la nouvelle de Jean Bernabé (2009), évolue, ainsi que l'indique le titre du recueil, dans une « drive ». Depuis la mort de sa famille, elle erre dans les rues, sans but apparent. Cette errance ou « drive » nous montre qu'il existe une forte relation entre réel et merveilleux dans l'imaginaire martiniquais. Bernabé met ici en évidence des croyances propres à sa culture en construisant un mystère

autour de la démence de Chimène. Est-elle atteinte d'une maladie mentale suite à la perte de ses proches, ou est-elle frappée par le mauvais sort ? Nous tenterons d'analyser le conflit qu'il y a dans cette nouvelle entre mythe et réalité, entre réel et merveilleux.

- 17h 40. Gerry L'Etang (Université des Antilles) « Chapé-kouli : qui a échappé à quoi ? »

La présente communication a pour origine de longues discussions avec Jean Bernabé, lequel m'avait soumis pour avis la version d'étape d'un texte resté probablement inédit, « L'ethnonyme créole *kouli*, ses expansions lexicales et ses enjeux socio-symboliques ». Nos divergences portaient sur l'interprétation du mot créole martiniquais *chapé-kouli* (en français créolisé : *échappé-coolie* ou *échappé*). Par-delà la signification du terme : « métis d'Indien et de Noir », nous nous interrogeons sur son étymologie, sur « qui ici a échappé à quoi ? ». Pour Bernabé, en raison même de la construction de l'expression (*chapé-kouli* et non *kouli-chapé*), c'est « le nègre (base non exprimée mais cependant présente) qui se sauve en devenant kouli ». Or les recherches que j'avais réalisées jadis sur les représentations des Indiens de Martinique, indiquaient que du point de vue de ces derniers, c'est « le kouli qui ici l'a échappé belle ». J'eus alors pour nous départager, l'idée d'une enquête dont le résultat fut inattendu.

- 18h 20. Joby Bernabé (Martinique) : « Déclamation »

Déclamation par Joby Bernabé de « Matinoia » (poème de Jean Bernabé) et autres textes.

Le colloque *Tracées de Jean Bernabé* a été réalisé avec le soutien de la Collectivité territoriale de Martinique (CTM), de la Direction des affaires culturelles (DAC) de Martinique, du Pôle Martinique de l'Université des Antilles (UA), de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'UA, et des Commissions Recherche de l'UA.



UFR LSH
Faculté des Lettres
et Sciences Humaines

